

CAP INTERVENTION EN MAINTENANCE TECHNIQUE DES BÂTIMENTS

Une carrière pleine d'opportunités

CAP Intervention en Maintenance Technique des bâtiments : un métier d'avenir avec des perspectives d'évolution

Le CAP Intervention en Maintenance Technique des bâtiments vous ouvre les portes d'un secteur en pleine expansion. Ce diplôme vous forme à entretenir, réparer et améliorer les bâtiments, un domaine clé dans le secteur du BTP. Après cette formation, vous serez armé pour répondre à la forte demande de maintenance des infrastructures publiques, un marché en constante croissance.

Durée :

2 ans – 840 heures



RNCP : 41833

Référence : Formation de niveau 3 certifiée par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse le 15/05/2021

Site de formation : Saint-Pierre-des-Corps



OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Obtenir la certification préparée
- Assurer la communication et la préparation
- Réaliser et contrôler un ouvrage courant
- Réaliser des ouvrages spécifiques



CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

- Étude et préparation d'une intervention :
 - – compléter et transmettre des documents
 - – décoder un dossier technique
 - – choisir les matériels et les outillages
- Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant :
 - – déterminer des quantités de fournitures
 - – organiser son poste de travail
 - – sécuriser son intervention
 - – réaliser des améliorations d'espaces existants et d'ouvrages fixes
 - – utiliser des échafaudages
 - – réaliser des interventions de maintenance sur des ouvrages mobiles menuisés du bâtiment
 - – réparer et poser des revêtements muraux et de faïence
 - – réparer, poser des revêtements de sol
 - – appliquer des produits de peinture
 - – replier le chantier
 - – contrôler le travail réalisé
- Réalisation de travaux spécifiques :
 - – échanger, rendre compte oralement
 - – intervenir à proximité des réseaux
 - – maintenir un équipement d'une installation électrique, thermique et sanitaire
 - – assurer la maintenance corrective d'une installation électrique et domotique
 - – assurer la maintenance corrective d'une installation sanitaire et thermique
 - – installer, mettre en service un équipement électrique et domotique
 - – installer, mettre en service un équipement sanitaire et thermique

SANTÉ ET SÉCURITÉ

- Prévention santé – environnement
- Sauveteur secouriste au travail
- Attestation R408
- Habilitation électrique



- Maintenance des ouvrages
- De finition (carrelage, plâtrerie, revêtements de mur et de sol souple, peinture...)
- Menuisés du bâtiment
- Hourdés
- Maintenance des installations et équipements
- Sanitaires et thermiques
- Electriques (courants forts et faibles)



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage
- Le référentiel de certification est organisé en unités constitutives d'un ensemble de compétences et connaissances cohérent au regard de la finalité du diplôme. Il peut comporter des unités dont l'obtention est facultative. Chaque unité correspond à un bloc de compétences et à une épreuve. Les candidats s'inscrivent à l'examen du diplôme. Ils reçoivent, pour les unités du diplôme qui ont fait l'objet d'une note égale ou supérieure à 10 sur 20 ou d'une validation des acquis de l'expérience, une attestation reconnaissant l'acquisition des compétences constitutives de ces unités du diplôme, et donc des blocs de compétences correspondant.
- Le diplôme est obtenu par l'obtention d'une note moyenne supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves. Le candidat ayant déjà validé des blocs de compétences peut être dispensé des épreuves correspondantes.



QUALIFICATIONS PRÉPARÉES

- CS (ex MC) serrurier
- Bac pro hygiène, propreté, stérilisation
- Tous les CAP et TP
- BP Selon spécialité
- BAC PRO Selon spécialité



MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Mises en situation pratique en atelier
- Autoformation en L@b ou sur une plateforme de formation en ligne (e-Learning)
- Retours d'expérience
- Travaux collaboratifs

MOYENS TECHNIQUES

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Atelier :
- Postes individuels et/ou collectifs
- Outillage individuel et/ou collectif
- Plateforme LMS (e-learning)

MOYENS HUMAINS

- Formateurs d'Enseignements Professionnels disposant d'une expérience de terrain
- Formateurs d'Enseignements Généraux
- Responsables du l@b connect



CONDITIONS D'ACCÈS

CONDITIONS D'ACCÈS

Être salarié d'une entreprise dont l'activité est celle de la qualification préparée

Toute personne ayant un projet de formation dans le BTP

PRÉREQUIS

- Maîtriser les fondamentaux : lire, écrire, compter
- Être minutieux

PUBLIC CONCERNÉ

Par la voie de l'apprentissage :

- Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3ème au début de la formation)
- Sans condition d'âge pour les personnes:
- Reconnues travailleur handicapé
- Sportifs de haut niveau
- Ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant ce diplôme

Par la voie de la formation continue, en contrat de professionnalisation :

- Jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation
- Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
- Bénéficiaires de minima sociaux
- Personnes ayant été en contrat unique d'insertion (CUI)

Autres publics :

- Salariés, reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi...

Autres dispositifs :

- Plan de développement des compétences, compte personnel de formation...

Public en situation de handicap:

- Nous contacter pour vous accompagner et évaluer votre accessibilité

ORGANISATION

Apprenti : 1 semaine en site de formation / 2 semaines en entreprise

Les autres actions de formation : rythme
de l'alternance convenu avec l'entreprise

EFFECTIF

MINI : 8 stagiaires par groupe

MAXI : 16 stagiaires par groupe

PÉRIODE D'ENTRÉE

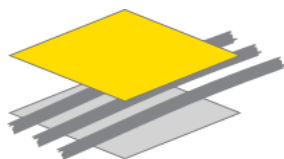
- Septembre / Octobre
- nous contacter pour une entrée en cours d'année



COÛT DE LA FORMATION

Apprenti : niveau de prise en charge déterminé par la branche dont relève l'entreprise

Autres publics : nous contacter au 0 806 702 701



BTP CFA
CENTRE-VAL DE LOIRE

Association régionale des CFA du BTP du Centre-Val de Loire

BTP CFA Centre-Val de Loire est le leader régional de la formation dans le secteur du bâtiment. Forts d'une solide expertise, nous proposons une offre diversifiée et adaptée aux besoins du marché, avec des chiffres clés qui parlent d'eux-mêmes :



9 FILIÈRES DE FORMATION

pour répondre aux différentes exigences de l'industrie



36 MÉTIERS

accessibles, offrant une large palette de compétences et d'opportunités



2651 APPRENANTS

formés, qui deviennent les professionnels compétents de demain au 31/12/2024



221 PERSONNES

en formations continues au 31/12/2024



5 SITES DE FORMATION

stratégiquement répartis sur l'ensemble du territoire Centre-Val de Loire



79% DE RÉUSSITE

aux examens lors de la session 2023, témoignant de la qualité de notre pédagogie

NOS CAMPUS



CHARTRES

4 Rue Vlaminck, 28000 Chartres



CHÂTEAUROUX

16 Avenue Jean Patureau
Francoeur, 36000 Châteauroux



SAINT-PIERRE-DES-CORPS

106 Rue Marcel Cachin, 37700
Saint-Pierre-des-Corps



BLOIS

34 Rue Bernard Darada, 41000 Blois

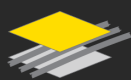


ORLÉANS

79 Rue du Petit Pont, 45000 Orléans

Pédagogie innovante et encadrement de qualité

Les formations se déroulent dans des ateliers équipés de matériel professionnel et dans des salles dotées de supports numériques (e-Learning). Vous bénéficiez d'un accompagnement personnalisé par des formateurs expérimentés du secteur et des chargés de relations entreprises pour assurer votre insertion professionnelle sur le marché du travail.



**BTP CFA
CENTRE-VAL DE LOIRE**
Association régionale des CFA du BTP du Centre-Val de Loire

REJOIGNEZ-NOUS !

BTP Centre-Val de Loire
Votre partenaire formation de confiance

 0 806 702 701

 5 sites et 1 antenne en région
Centre-Val de Loire

 contact@btpcfa-cvdl.fr

